



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité



Paris, le 03 JUIL. 2026

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Il y a deux cents ans, entre 1826 et 1827, près de Chalon-sur-Saône, Nicéphore Niépce parvenait à obtenir, grâce à une *camera obscura*, la première image photographique fixée durablement sur une surface photosensible connue aujourd'hui sous le nom de *Point de vue du Gras*. Son invention, reprise et sans cesse renouvelée, a révolutionné les représentations de notre monde. Ainsi, la photographie écrit notre histoire commune depuis deux cents ans.

Afin de célébrer ce « Bicentenaire de la Photographie », le ministère de la Culture a appelé à mettre à l'honneur le medium sous toutes ses formes du **1er septembre 2026 au 30 septembre 2027**, en France et à l'étranger. Tous les acteurs du monde culturel et éducatif ont été invités à concevoir manifestations, expositions, projets participatifs, conférences, rencontres, projections, résidences, publications, ateliers éducatifs, pour en faire un grand événement culturel.

Un comité scientifique composé de six personnalités qualifiées a été mis en place afin d'en définir les grandes orientations scientifiques et artistiques. Sa présidence a été confiée à Dominique de Font-Réaulx, historienne de l'art spécialiste du XIX^{ème} siècle et de la photographie, conservatrice générale au musée du Louvre.

Dans ce contexte, toutes les communes qui le souhaitent peuvent organiser des expositions pour s'associer à cette célébration. Le ministère de la Culture a en effet choisi de s'appuyer sur l'expertise du **GrandPalaisRmn pour concevoir onze expositions thématiques** à partir notamment des collections de la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie, et qui ont fait l'objet d'un commissariat dédié.

Vous êtes ainsi invités à sélectionner et présenter votre propre exposition thématique dont les droits de monstration sont pris en charge par le ministère de la Culture, dans la limite du budget alloué. Une charte technique sera mise à votre disposition pour vous accompagner en fonction de la taille des tirages souhaités et des lieux d'exposition. La production des tirages de l'exposition reste à votre charge.

Les équipes du GrandPalaisRmn sont à votre disposition. Retrouvez les informations et contacts sur la page du site dédiée : <https://grandpalaisrmn.fr/grand-angle-bicentenaire-photo-2026>

Ces expositions seront l'occasion de tisser des partenariats avec les acteurs culturels, de célébrer la photographie à travers les collections publiques et d'amener celles-ci au plus près de nos concitoyens.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Catherine PÉGARD
Ministre de la Culture

David LISNARD
Président de l'association des Maires de
France